La Fête de gymnastique du Nord et du Pas-de-Calais, à Lens

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

MM. Mecs, député-maire ; Wachmar, président de l'A. R. G. ; Sarthou, inspecteur d'Académie du Pas-de-Calais ; Griffils et Dalmiers, vice-présidents de l'A. R. G. ; Hanotel et Dengreville, adjoints au maire ; Vandenhende, chef de division à la mairie de Lille, et directeur des cours d'éducation physique de cette ville ; Buriden, président de l'Union du Commerce ; Loquenaux, inspecteur primaire ; Vermeersch, secrétaire général de la mairie ; Trognon, secrétaire général adjoint ; Guilbert, receveur municipal ; Morrachini, commissaire de police ; Thibaut, adjudant de gendermerie, et les conseillers municipaux.

Par la rue de Lille et l'avenue Raoul-Briquet, le cortège gagna le stade municipal, dont la tribune était déjà garnie d'une foule nombreuse.

Au stade

Arrivés dans l'enceinte les enfants défilèrent à nouveau devant les autorités qui avaient pris place à la tribune.

Après la grande marche du Cortège Héroïque, exécutée par la Fanfare municipale, dirigée par M. Philippe, les enfants des écoles entonnèrent, sous la direction de M. Aubry, l'Hymne à la Paix et la Bal des Fleurs. Puis ce fut des évolutions par des fillettes de 6 à 11 ans ; le saut du cheval par les pupilles de la société « La Hégénératrice » ; la leçon d'athlétisme par les élèves de l'école Condorcet ; des exercices rythmiques exécutés par les lauréates du certificat d'études, puis démonstration par les garçons. La première partie se termina par un concours de course de vitesse, du saut à la corde et de jeux divers.

En seconde partie la fanfare joua une Wernita polonaise et les enfants chantèrent l'hymne aux grands citoyens, de Haendel, et la fête de la Paix.

Ce fut à nouveau les concours de lancer de balles ; de punch balle et démonstration d'athlétisme.

A admirer notamment une magnifique démonstration d'éducation physique et jeux sportifs par les jeunes filles du cours supérieur. Enfin, le clou de la fête fut les mouvements d'ensemble généraux exécutés en musique par tous les enfants des écoles de Lens, sous la direction de M. le professeur Messplomb. Le coup d'œil était magnifique.

Pour récompenser toute cette belle jeunesse de l'effort qu'elle venait de fournir, les organisateurs leur firent une ample distribution de gâteaux.

La réunion du jury

Le jury des Concours tint une réunion à 19 h. à la Mairie, sous la présidence de M. Jules Plesvaux, membre du Comité de permanence de l'Union de France et à laquelle assistaient : MM. Paillot, vice-président ; Chepprat, secrétaire général ; Debuisne, secrétaire général adjoint ; Cappelle, Decuff, Dreuille, Magnier, Leclercq, Schlosser, Lievin, Magnon, secrétaires, etc.

Au cours de cette réunion, il fut donné connaissance du reglement du concours, qui doit être strictement appliqué.

A 20 h. 30, les jurés se retrouvèrent réunis en un déjeuner intime dans la salle de l'Alhambra.

La réception du drapeau de l'A. R. G.

A 19 h. 30, une délégation du Comité Organisateur se rendit place de la Gare pour recevoir le drapeau de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais amené de Lille par M. Peters, conseiller municipal de Lille ; Vandenhende, directeur des cours d'éducation physique de Lille. Le drapeau fut transporté à l'Hôtel de Ville de Lens. Il sera remis officiellement aujourd'hui à la Ville de Lens.

A la même heure, M. Wachmar, président de l'A.R.G. M. Peters représentant M. Roger Salengro, maire de Lille ; M. Sion, conseiller général, recevaient dans la salle des fêtes du Mairie le personnel de l'enseignement. M. Mecs remercia les membres de l'enseignement de leur concours qu'ils apportèrent pour l'organisation de la fête des écoles et les félicita pour leur dévouement inlassable à instruire nos enfants tant au point de vue intellectuel, moral et physique.

Il remercia les représentants des sociétés de gymnastique d'avoir apporté leur concours à la fête organisée à Lens.

A son tour, M. Sarthou adressa ses félicitations aux instituteurs et institutrices pour les résultats obtenus au point de vue éducation physique. Avec son cœur de vieux gymnaste, M. Wachmar parla des bienfaits de la gymnastique et invita les instituteurs à persévérer dans leur tâche. Le vénéré président de l'A.R.G. rendit un émouvant hommage à la mémoire de l'ancien maire-député M. Basly avec qui, il y a 25 ans, il organisa à Lens la fête fédérale de gymnastique.

M. Peters apporta le salut de la ville de Lille qui depuis l'année dernière détenait le flanion de l'A.R.G. et lui aussi salua la mémoire de M. Basly.

A l'issue de cette réception, le champagne fut offert à l'assistance.

La soirée

La nuit était tombée sur la cité, tandis que l'Association Régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais tenait son assemblée générale dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Pendant ce temps, une retraite aux flambeaux, suivie d'une foule nombreuse, conduite par la Fanfare Municipale, parcourait les principales rues de la ville, pour venir place du Cantin, où à 23 heures, fut tiré un joli feu d'artifice par les soins de la Maison Glorien, 10, rue de la Barre, à Lille.

Le programme d'aujourd'hui

Voici le programme des festivités qui se dérouleront aujourd'hui dimanche :

A 5 heures : réveil en fanfare. Touts la matinée, réception des sociétés par les Commissaires et le Comité de réception. — A 11 heures, à la gare de Lens, réception de M. le Préfet du Pas-de-Calais, sous la présidence duquel la fête est placée. Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts. Rassemblement de tous les drapeaux et présidents des sociétés, place de la Gare, à 10 h. 30. Tirage des primes pour les porte-drapeaux. — De 7 à 12 heures : places de la République, du Cantin et Stade Municipal : concours de section simultané, concours d'applications utiles, concours spéciaux en section, concours de tir à la carabine. — A midi banquet officiel, salle de l'Alhambra, rue de la Gare, sous le présidence de MM. Peytral, préfet du Pas-de-Calais ; Mecs, député-maire de Lens ; Wachmar, président de l'A. R. G. — A 14 h. 30, rassemblement des sociétés. — A 15 h. 30, place de la République, grande fête officielle de gymnastique. Continuation des concours, sous la présidence de M. Peytral, préfet du Pas-de-Calais : concours de sections simultané ; concours d'applications utiles ; concours de pyramides en séries ; travail simultané aux parallèles, par l'Association des gymnastes de l'arrondissement de Béthune ; leçon d'éducation physique par les gymnastes de l'Union Roubaix-Tourcoing et ses cantons ; production par les délégations des sokols polonais ; mouvements d'ensemble généraux en musique. — A 21 heures : place Jean Jaurès, grande fête de nuit : ballets, tournois, scènes scrobatiques, poses, tableaux.

L'INCIDENT DE FRONTIERE GERMANO-POLONAIS

Le Ministre d'Allemagne à Varsovie a remis au Gouvernement Polonais une note au sujet de l'incident de frontière de Nsuhoefen. Dans cette note, le Gouvernement allemand déclare qu'il a pris connaissance du rapport de la commission allemande chargée d'enquêter sur cet incident et qu'il a'est produit. La note allemande expose les faits tels qu'ils découlent du rapport de la commission d'enquête allemande et ajouta notamment que le Gouvernement du Reich attend du Gouvernement polonais qu'il demande des comptes aux fonctionnaires coupables et qu'il prenne des mesures pour éviter le retour de pareils incidents « dangereux pour les relations de voisinage ».

Les belles cérémonies d'hier à Saint-Quentin

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le mariage des Rosières

Hier matin, un joyeux cortège parcourait les grandes artères de Saint-Quentin au son d'une entraînante musique. Du haut du campanile, le doyen des carillonneurs, M. Cantelon, jetait à travers l'espace ses plus jolis airs. Saint-Quentin était en fête ,fidèle à une tradition, vieille de plusieurs centaines d'années. Saint-Quentin inerlait ses rosières, heureuse bénéficiaires d'un legs fait au Bureau de bienfaisance en 1647 par le chanoine Jacques Chanterel.

Le chanoine Chanterel, créant une fondation pour doter chaque année quatre des plus méritantes jeunes filles de la ville, a imposé aux élues une condition qu'il est fort souvent agréable à une jeune fille de remplir. Il n'a mis qu'une seule restriction à l'attribution du legs, c'est que les bénéficiaires se marient dans le courant de l'année où elles sont couronnées rosières.

Pour que la fête soit complète, il est de tradition de célébrer ces hyménées à la veille de la Pentecôte. Hier, les quatre rosières saint-quentinoises, de blanc habillées, coiffées de la traditionnelle couronne de fleurs d'orangers, s'en firent, aux côtés de leurs futurs époux, se plier avec joie à l'aimable coutume.

Dans le salon d'honneur de la mairie, M. Martin, adjoint au maire, en l'absence de M. Tricotteaux, député-maire, retenu par un deuil, reçut les jeunes couples et leurs familles, en présence des autres membres du conseil municipal, de MM. Glimot, vice-président ; Dutilleul, Toulouse, Desailly, membres du bureau de bienfaisance.

Quatre mariages allaient être célébrés, Mlle Emilia Denisart, apprêteuse, s'unissait à un brave aide-forgeron, M. Reymond Raux ; Mlle Germaine Cerdet, surjetteuse, prenait pour époux M. René Goret, comptable ; Mlle Gilberte Kreidenweiss, employée, s'apprêtait à faire le bonheur de M. Robert Delval, rivetteur-monteur, et la bienfaitrice des bénéficiaires, Mlle Marie Remond, bordeuse, était radieuse d'avoir auprès d'elle son fiancé, soldat permissionnaire du 8e génie, M. Marcel Wallon.

M. Martin, après avoir prononcé la traditionnelle formule « Au nom de la loi, je vous unis », félicita en termes chaleureux les jeunes époux, leur souhaitant longue vie et prospérité.

M. Guillemot procéda ensuite à la remise des legs et exprima la satisfaction des membres du Bureau de bienfaisance de pouvoir encourager, grâce à la fondation Chanterel, d'aussi méritantes jeunes filles que les heureuses élues de 1930.

Suivi d'un long cortège de parents et d'amis les nouveaux mariés se rendirent ensuite à la cathédrale où fut célébrés la messe de mariags.

Puis, joyeusement, dans leurs familles respectives, les jeunes époux allèrent avec entrain continuer cette belle journée où ils se sentirent entourés de toute l'estime et de l'affectueuse sympathie de leurs concitoyens.

A la Foire-Exposition

Une visite à la grande manifestation commerciale de St-Quentin

Il y a quatre ans, un groupe de Saint-Quentinois voulant donner à la magnifique floraison des établissements industriels et commerciaux de la région, son nécessaire épanouissement créa la Foire-Exposition de St-Quentin et de Haute-Picardie. L'an dernier, par suite de circonstances particulières cette manifestation ne put se dérouler. La foire de Saint-Quentin, en l'année 1930, est donc la troisième du nom. Quoique jeune encore, elle laisse à ses hardis promoters, les plus légitimes espérances.

Cette année, plus encore que les précédentes, les visiteurs pourront constater l'effort admirable tourni pour doter Saint-Quentin d'une grande foire, digne de l'importance et de l'activité économiques de la cité.

La foire de 1930 est d'abord présentée dans un cadre coquet, sur cette partie basse de la belle promenade que les Saint-Quentinois ont appelée les Champs Elysées. Elle a, de plus, ce puissant attrait d'offrir à ses visiteurs un choix remarquable, par la diversité et par le nombre, des stands d'exposants.

Mécanique, machines-outils, électricité, T.S.F., instruments agricoles, appareillage électrique, etc., etc... sont répartis dans divers halls. L'alimentation est aussi bien représentée, de même que l'habillement. Enfin les visiteurs, s'ils sont aussi des gourmets verront qu'en leur honneur Bacchus et Gambrinus trônent en bonne place.

L'automobile, la reine du jour, n'a pas été oubliée. La foire comporte, en effet, une exposition de l'automobile, qui, ouverte hier, attirera pendant huit jours toue les fervents du volant.

De brillentes festivités rehausseront les manifestations de la foire, retraites aux flambeaux, réception, concerts, bals, etc.

L'inauguration officielle

Hier, à 16 h., eut lieu la cérémonie d'inauguration. Comme sous le coup de la baguette magique d'une fée, les pelouses et les halls qui, quelques heures séparavant, étaient encore des ruches bourdonnantes d'activité, où exposants et ouvriers bâtissaient et aménageaient les stands, offrirent le coquet et intéressant aspect que le visiteur appréciera, bâtiments décorés et pavoisés, kiosques peints aux couleurs vives, stands présentés avec bon goût et disposés avec harmonie.

M. Colomet-Tirman, chef de cabinet du ministre du Commerce, vint présider cette fête d'inauguration.

Il fut reçu à son entrée dans la foire par M. Pierre Flamant, vice-président du comité de direction de la foire et président de la Société industrielle. Parmi les notabilités présentes, on notait MM. Gaussorgues, préfet de l'Aisne ; Taupier-Letage, sous-préfet de Saint-Quentin ; Desjardins et Roussel, sénateurs ; Deguise, député ; Ringuier et Bierfot, conseillers généraux ; Martin, Lhomme, Grozo et Lartizien, adjoints au maire de Saint-Quentin ; Blondet, président de la Chembre de Commerce ; David Weil, président des Amis du musée de La Tour ; Dessin, président du Tribunal de Commerce et les dirigeants et membres du comité de la foire, MM. Desailly, président honoraire du « Essl » ; Alexis Flamant, président du « Essl » ; Dussart, secrétaire général des « Amis des Arts » ; Poirot, administrateur délégué ; Vieville, secrétaire ; F. Bienfait, Félix Hanon, du « Essl » ; Louis Louche, président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs de l'Aisne ; G. Vandendriessche, président du Syndicat du Textile ; A. Morleghem, P. Monfourny, M. Savinien, A. Simouhet, membres du comité, etc., etc...

Sous la conduite de M. Flamant, les personnalités visitèrent les différents hells.

En même temps, s'ouvraient au public les portes de la foire-exposition, la troisième du nom. On peut le prévoir, elle remportera un vif et légitime succès.

L. B.

La visite à Calais de M. EDGE ambassadeur des Etats-Unis

M. Edge, ambassadeur des Etats-Unis, est allé hier à Calais continuant son voyage d'études dans le nord de la France. Il était accompagné de MM. Grassin, attaché au ministère du Commerce ; Kema, consul général des Etats-Unis. Il y visita une usine de tulles et au déjeuner qui eut lieu au grand hôtel Continental, il déclara notamment : « Que la mode intiuait beaucoup plus sur la vente ou la mévente des dentelles françaises en Amérique, que les tarifs douaniers. Il veut envisager l'avenir avec une certaine confiance ».

A la Chambre de Commerce où il fut reçu, il déclara qu'il était toujours à la disposition des industriels calaisiens pour la défense de leurs intérêts.

Le Congrès National des A. C. d'Orient, à Bordeaux

Le huitième congrès de la Fédération nationale des anciens combattants de l'armée d'Orient s'est ouvert à Bordeaux hier, sous la présidence de M. Latournerie, président de la section locale.

Parmi les délégués qui assistaient à la séance, on remarquait M. DEVAUX, président de la section de Lille. La séance a été consacrée à la fixation de l'ordre du jour, à la discussion des rapports du trésorier et du secrétaire général et à la discussion des vœux. Les congrésistes ont reçu un télégramme envoyé d'Athènes par MM. Antériou et Maunier, au nom des anciens poilus d'Orient, qui effectuent un pèlerinage aux champs de bataille de Seddul-Bahr.

res ce déchet de l'humanité et elle vint échouer au bar-estaminet du Boulevard de Paris, à Roubaix, où se déroula le drame.

UNE SCENE TRAGIQUE

Marie-Louise Louchard, sans domicile fixe, quitta Lille il y a quelques jours. Elle vint continuer son métier à Roubaix.

Ayant découvert le refuge de sa maîtresse, Pyotte s'y rendit vendredi soir et y arriva vers 22 h. 30. Après avoir commandé une consommation, il demanda à la tenancière, Mme Robin, si M.-Louise était présente. Il lui fut répondu qu'elle se trouvait dans le cuisine et qu'elle refusait de prendre la consommation offerte. Ce refus parut bizarre à Pyotte qui patienta quelques instants, espérant que la jeune femme se déciderait quand même à venir vers lui.

A ce moment, il perçut le bruit provoqué par quelqu'un descendant du premier étage. Il dirigea son regard vers l'escalier et aperçut un homme en compagnie de Marie-Louise. Cette dernière toisa son ami d'un air dédaigneux et ironique tout en feignant de ne pas le connaître.

Cette attitude blessante mit le comble à la douleur du malheureux Pyotte. Furieux, il sortit soudain, de la poche de son veston, un long couteau de cuisine et, fou de rage, se rua vers sa maîtresse, l'arme haute. Voyant le geste menaçent, Marie-Louise voulut se réfugier dans la cuisine, mais elle n'en eut pas le temps, Pyotte était déjà sur elle. D'un geste rapide autant que terrible, son bras s'abattit avec violence et la lame du couteau, longue de 21 centimètres, pénétra profondément dans le dos de la jeune femme qui, grièvement atteinte et perdant son sang en abondance, s'écroula sur le sol.

LE MEURTRIER SE CONSTITUE PRISONNIER

Profitant de l'émotion générale, Pyotte sortit précipitamment de l'établissement et personne ne songea à le poursuivre. Il ne devait pourtant pas aller bien loin, car il se rendit immédiatement au Poste central de police où il déclara le forfait qu'il venait de commettre.

Il a été maintenu en état d'arrestation et déféré au Parquet de Lille au cours de la journée d'hier.

L'ETAT DE LA VICTIME

Aussitôt, on se mit en quête d'un docteur afin de prodiguer les soins nécessaires à la blessée. M. le Docteur Picot constata que la lame avait pénétré dans la partie supérieure gauche du dos, à hauteur de l'omoplate et qu'elle avait provoqué une blessure profonde par où le sang s'écoulait abondamment. Après avoir donné les premiers soins à la blessée, il la fit admettre, de toute urgence, à l'hôpital de la Fraternité. Son état, quoique grave, ne semble pas mettre ses jours en danger.

L'ENQUETE

M. Welter, commissaire de police du 2e arrondissement, s'est rendu sur les lieux et a recueilli les premiers éléments de l'enquête. Contrairement à ce qu'a déclaré Pyotte, la victime prétend qu'elle se trouvait précisément dans la cuisine quand il la demanda et non pas à l'étage ainsi qu'il l'a prétendu et que le meurtrier profita d'un moment d'inattention de la cabaretière pour assouvir sa vengeance. L'enquête continue.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9 51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Musée Weerts. — A l'Hôtel de Ville, de 10 à 13 h.
Concert du Carillon. — De 11 h. 30 à midi.
Colisée. — Cinéma : matinée et soirée ; dancing.
Cinéma Florimond. — Rue Bernard, matinée et soirée.
Modern Cinéma Noël. — Rue Jouffroy : matinée et soirée.
Universel Cinéma. — Rue Decrème : matinée et soirée.
Au Fronsay. — Skating ; cinéma ; dancing.
Sports Nertiella. — A 17 h. 30, réunion Brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare.
Poids et haltères. — Finale du Grand Prix de Roubaix, à 15 h. 30, au Gymnase Sannier, 22, rue Jeanne-d'Arc.
Cross-Country. — A 15 h. 30, à la Coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, départ de la course à pied Roubaix-Tourcoing-Roubaix (10 k. 500).
Rink hockey. — Sur la piste du Fresnoy, à 15 h., match de hockey entre le H.C. Fresnoy et la Roller H.C. de Liège.
Pharmacies de garde. — **Dimanche :** MM. Delabarre, 163, Grande Rue ; Constant, 1, boulevard de Paris.
Lundi : MM. Verdin, 10, rue de la Vigne ; Benoit, 15, rue de l'Epeule.

A LA MAISON BLEUE
32 PLACE NOUVELLE AVENTURE LILLE
ROBES, MANTEAUX
Dernières créations

Un vieillard tué par une auto

Un grave accident, qui semble devoir être attribué à l'imprudence du conducteur d'une voiture automobile, s'est produit hier, vers 15 h., place du Trichon.

Un vieillard, M. Arthur Leleu, 87 ans, rentier, demeurant 13, rue Milu, à Roubaix, regagnant son domicile, traversait la place du Trichon. Il était arrivé face au Garage du Trichon quand, au même instant, une automobile faisant marche arrière, sortait de cet établissement. La conducteur, M. Léon Bauwens, 25 ans, courtier, demeurant 306, boulevard Descat, à Tourcoing, n'avait pas, au préalable, pris le peine de s'assurer si quelqu'un se trouvait sur son chemin.

Il n'aperçut malheureusement pas M. Leleu qui se trouvait précisément face à l'entrée du garage, et l'arrière de l'auto renversa le vieillard. La voiture, continuant à rouler une dizaine de mètres, traîna la pauvre victime sur tout le trajet.

On se porta aussitôt au secours de M. Leleu, qui gisait inanimé sous l'auto d'où on le dégagea, mais, hélas, il ne donnait plus signe de vie.

M. le docteur Desroussaux ,mandé de toute urgence, se rendit sur les lieux et ne put que constater le décès de la victime, dû très probablement à une fracture du crâne. Le praticien releva également de nombreuses contusions thoraciques et abdominales, ce qui laisserait supposer que les roues du véhicule ont dû passer sur le corps du vieillard. Le cadavre fut ensuite transporté au dépôt mortuaire de l'Hôpital de la Fraternité.

La voiture a été mise en fourrière chez M. Leclercq, propriétaire du garage du Trichon.

M. André, commissaire de police, a ouvert une enquête et a transmis un rapport détaillé au Parquet de Lille.

Un drame d'amour

Une courtisane grièvement blessée d'un coup de couteau par son ami. Celui-ci se constitue prisonnier

Une scène sanglante, qu'on doit imputer à la jalousie d'un amoureux meurtri, rapide, brutale, imprévue ,a eu pour théâtre, vendredi soir, vers 22 h. 30, un estaminet du boulevard de Paris, tenu par Mme Robin Rosa. C'est, à la vérité, un estaminet un peu spécial, où des femmes, placées sous le contrôle de la police des mœurs, se livreraient, dit-on, à la prostitution. Et c'est l'une d'entre elles, Louchard Marie-Louise, âgée de 26 ans, qui, retrouvée par un ami, abandonné depuis quelques jours, a été blessée, assez grièvement, d'un violent coup de couteau dans la région de l'omoplate gauche.

AU HASARD D'UNE PROMENADE

Il y a quelques mois, M. Pyotte Seraphin, Charles, âgé de 22 ans, manœuvre, domicilié 69, rue du Faubourg de Roubaix, à Saint-Maurice, apercevait, au hasard d'une promenade, une jeune femme, jolie, frivole, légère et qu'il trouva, bien qu'elle eut une existence louche, digne de l'intéresser.

M. Pyotte résolut de l'arracher du chemin de perdition où elle ne pouvait recueillir que déçoit et amertume.

Et il lui proposa l'existence à deux, dans le nid qu'il occupait déjà à Saint-Maurice. « Viens avec moi, lui dit-il, nous seront heureux ».

MAIS HELAS !...

Marie-Louise accepta. Peut-être fut-elle sincère quand elle se détermina pour une vie paisible. Et, tout au début, ce fut la lune de miel. M. Pyotte travaillait régulièrement. Chaque semaine, il apportait très ponctuellement son salaire. Et elle s'était mise à faire la besogne du ménage avec entrain. Mais, bientôt, il parvint entr-ouverte des bruits venaient du dehors. Des rires montaient. De la pole parlois malsaine. Et dans son travail monotone, régulier, honnête, Marie-Louise en vint à regretter les aventures galantes. Les verres heurtés cherchant l'ivresse. Tout l'imprévu dégradant, partois, de la vie de débauche. Elle se détacha. Elle déserta le foyer pour suivre les chimères.

DISCUSSIONS

Cela fit mal au cœur de M. Pyotte. Il était pris, il devint jaloux, ombrageux, taciturne. Il reprocha à son amie sa conduite, en termes d'abord contenus et malheureux. Mais elle n'en faisait qu'à sa tête. Elle avait de vieux « clients » à satisfaire. Elle continua à se plonger à corps perdu dans le vice.

Et ce furent alors des scènes tumultueuses, des coups, les atroces injures, les ricanements de provocations, toute la lamentable existence de deux être mal assortis : l'un honnête, loyal, sinant ; l'autre coquette, persifleuse, provocante comme Carmen !

Une circonstance aggravente vint mettre la comble à la déconvenue de M. Pyotte. Au cours de sa vie de débauche, Marie-Louise Louchard contracta une maladie spéciale. Et sans aucun remords, elle la communiqua à son ami. Ce fut la fin. Furieux et indigné d'une telle conduite, M. Pyotte jeta aux orgu-

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9 51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Halles Centrales

C'est la foule aux Stands des membres de l'Union, car la distribution des tickets-primes bat son plein.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE OBLIGATOIRE

La vaccination antivariolique est obligatoire au cours de la première année de la vie, ainsi que le revaccination au cours de la onzième et la vingt et unième année.

Afin de permettre aux assujettis de satisfaire à cette prescription, des séances de vaccinations gratuites auront lieu les dimanches 15, 22, 29 juin et 6 juillet ; les jeudis 12, 19, 26 juin et 3 juillet, de 10 à 11 heures, dans un local du bureau d'hygiène, rue de Cassel, 45.

Les personnes qui ne veulent pas recourir au service gratuit doivent produire au dit bureau avant le 30 juin prochain un certificat de vaccination délivré par un médecin ou une sage-femme.

PHONOGRAPHES

J. BARDIAUX, seule maison : 56, rue de Lannoy, accrédité pour la vente des appareils et disques Pathé. Lutherie-Jazz-Band-Piano. — Facilités de paiement ; tél. 37-75, Roubaix. Maison de confiance

SERVICES DE L'ABATTOIR ET DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Statistique du mois de mai

1° Abattoir. — Animaux sacrifiés : Espèce bovine : Adultes 903, veaux 844 ; espèce ovine 218 ; caprine 0 ; porcins 1.446 ; cheveline 210 ; ânes et mulots 17. Soit pour l'ensemble 555.660 kgs de viandes, dont 367.186 kgs consommés à Roubaix et 188.474 kgs sortis de la ville. Dans le poids total, la viande de cheval représente 54.851 kgs.

Le Service d'Inspection de l'Abattoir a saisi 4.882 kg de viandes et abats impropres à la consommation.

2° Denrées alimentaires. — Halles centrales : Il a été introduit à Roubaix 124.844 kgs de viandes foraines, dont 1.052 kgs de viandes congelées.

129 kgs de viandes diverses (lapins, poulets, etc.) et fruits ont été saisis pour cause de corruption et autres.

Service ambulant et marché au poisson : Il a été procédé à la saisie de 441 kgs de denrées diverses (fromages, conserves, fruits, etc.) et poissons ne remplissant pas les conditions voulues pour être livrées à la consommation.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE MAI

193 enfants (101 du sexe masculin et 92 du sexe féminin) ont vu le jour à Roubaix durant le mois de mai ; 83 mariages ont eu lieu et 11 divorces ont été prononcés ; 139 personnes (77 du sexe masculin et 62 du sexe féminin) sont mortes ; sur ce nombre 34, dont 4 étrangères à la ville, ont succombé à l'hôpital.

La mortalité moyenne des cinq dernières années pour le mois de mai est de 168 ; elle fut, pour avril 1930, de 161. 16 enfants de moins de 1 an sont morts, soit 8,3 % des naissances.

La tuberculose a fait 11 victimes, soit 10 % de la mortalité totale.

Le cancer a provoqué 16 décès.

Les maladies épidémiques en ont amené cinq, savoir : rougeole 1, scarlatine 1, diphtérie 3 ; aucun des trois enfants décédés de diphtérie n'avait eubi la vaccination préventive.

Le Service d'hygiène a fait procéder à 51 désinfections.

Sur 16 échantillons d'eau pour l'alimentation soumis à l'analyse chimique, 14 ont été reconnus mauvais.

Il a été procédé à 95 recherches bactériologiques et 14 examens de sangs.

Durant le mois de mai, ledit Service a délivré les autorisations concernant la construction de 582 habitations et 100 permis relatifs à des transformations diverses dans des immeubles.

PHONOS, T.S.F., PICK UP, LUTHERIE
DISQUES toutes marques, grand choix
DELBOUTE, 87, r. de Mouvaux, Roubaix. Tél. 48-31

Sociétés et comités

COLONIE BELGE DE ROUBAI ET ENVIRONS. — Aujourd'hui dimanche, le secrétariat fonctionnera de 10 h. à midi au siège, pour recueillir les inscriptions nouvelles et percevoir les cotisations, ainsi que pour fournir tous renseignements particuliers ou regardant la colonie.

FÉDÉRATION ET MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui de 10 h. à midi, service de secrétariat et de trésorerie. Inscriptions des intérêts sur les livrets de dotation. Les combattants belges sont invités à se faire inscrire d'urgence à la Mutuelle en vue de l'application de la loi sur les Assurances sociales.

Réunion de commission à 11 h. pour conférer avec un délégué de la Mutualité de Belgique.

UNION DES MUTILES ET REFORMES DE ROUBAIX. — La société de secours mutuels « Mutuelle Nadaud » nous a fait remettre la coquette somme de 465 francs, produit d'une quête faite au cours du banquet de la fête du trentième anniversaire.

Nous avons reçu également la somme de 164 fr. 50, collecte faite au mariage de M. Lebyze et Mlle Journez.

BOCK MEYERBEER TRIPLE BLONDE .....DE LUXE

FÉDÉRATION DES S. S. M. DE ROUBAIX, LANNOY ET CANTONS. — Le bureau de la Fédération avise les membres des S. S. M. qui sont anciens combattants ou victimes de la guerre que l'art. 51, par. 5 de la loi sur les Assurances Sociales prévoit que l'Etat interviendra par une subvention égale à 25 % des versements faits par eux en vue de la constitution de leur retraite.

Cette subvention est accordée à condition que le mutualiste ait fait au moins le versement d'une année, prévu par la loi et il est conseillé de faire le versement de la catégorie le plus forte, soit 240 francs.

Les mutualistes anciens combattants et victimes de la guerre ont donc intérêt à effectuer ce versement, qui devra être fait avant le 1er juillet.

POURQUOI PAYER COMPTANT
quand vous pouvez acheter directement votre mobilier, voiture d'enfant, cuisinière, couverture payables en 6, 9 et 12 mois, chez Gervais LEFEBVRE, 27, rue de Blanchemaille, ROUBAIX.
Ne pas confondre avec des maisons de crédit
—: Discrétion :—

ETAT CIVIL

Naissances : Paul Tack, rue de Barbieux, 68 ; Marc Leman, rue de la Fosse-aux-Chênes, 67 ; Jacques De Thandt, rue Emile Moreau, 34 ; Michel Segnin, rue des Arts, 132 ; Raymond Gromas, rue Saint-Antoine, 81 ; Maurice Broutin, rue Decrème, 45.

Publications : Léon Lootens, ouvrier de filature, à Lys et Clémence Polict, rattachouse, à Roubaix ; Lucien Terrain, charpentier, rue Julee Guesde, 1, et Marguerita Caniiet, dévideuse, à Comcelles-les-Lens ; François Skrzypczak, houilleur, à Noyelles-sous-Lens et Rosalia Szostag, ménagère, à Rouvroy avant à Roubaix.

Décès : Clara Watier, épouse Esprit (de Croix), 43 ans ; Jeanne Buiteau, épouse Ahsin, 55 ans, boulevard de Belfort, 14 ; Clémence Samaille, épouse Destailleur, 63 ans, rue de Lorem, 12 ; Celina Warbein, veuve Debuisne, 68 ans (de Croix) ; André Codron, 2 mois, rue Pauvrée, 15 ; Malvina Lainiel, 73 ans, rue du Marquisat, 19.

Pompes Funèbres Générales, 49, r. Sébastopol, Roubaix. Organisation compl. de convois. T. 3-05

A LA COQUETTE
106, Rue Léon-Gambetta, LILLE
TOUTES DERNIERES CREATIONS EN ROBES ET MANTEAUX

SUCCES UNIVERSITAIRE

Parmi les nouveaux licenciés ès sciences diplômés de l'Université de Lille, on relève le nom de M. Gilbert Hazard, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, lequel vient d'être reçu au Certificat supérieur de physique générale. M. Gilbert Hazard est le fils de M. Victor Hazard, Directeur d'Ecole honoraire de l'Ecole de la rue Pierre-de-Roubaix, délégué cantonal, membre de la Caisse des Ecoles de la ville de Roubaix.

WATTRELOS

Le dimanche à Wattrelos

Pharmacien de garde, le dimanche, M. Combaud, 40, rue Carnot (Place).

Basket-ball : Amicale du Centre, à 10 h., à l'école équipe 1 A contre SC.F.

Tir : Fraternelle des Combattants, de 9 h. 30 à 12 h. 30.

Sporting Club Wattrelosien : à 10 h., au siège, 21, Grand'Place, réunion annuelle.

Réunions d'Amicales : Amicale de filles, rue de Tourcoing, réunion mensuelle, à 14 h. 30. Amicale des garçons du Crétinier, réunion mensuelle, à 10 h.

Jeux : Amicale du Centre, grand jeu de boules à la platine, dimanche et lundi dans la cour de l'école, chez Accou, rue Jean Jaurès, jeu de dés au profit de l'Amicale du Centre, les deux jours.

Ducasse : Ducasse annuelle de Saint-Liérin, jeux, concerts, fête foraine et bals.

— **Journée du lundi :** Pharmacien de garde, toute la journée, M. Delerue, 310, rue Carnot (Laboureur).

CONTRAVENTIONS. — Le service de police a dressé contravention aux nommés : Parsy Auguste, propriétaire, demeurant à Roubaix, rue Duflot, 51, pour défaut d'échenillage ; Delavie Yvon, 67 ans, charretier, demeurant à Wattrelos, pour ivresse et tapage injurieux sur la voie publique ; V... A..., 21 ans, manœuvre, demeurant à Wattrelos, pour ivresse.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Leclercq-Dupire, Médéhah Jaillard, 34 ans, tisserande, rue Hoste, écrasement du pouce gauche, 12 jours. — A l'usine Haustrate, Armel Verhenneman, 25 ans, tourneur à Roubaix, plaie infectée de la main gauche, 10 jours. — A l'usine Toberghien, Maurice Claeys, 33 ans, tisserand à Mouscron, plaie pénétrante et très profonde du pouce et de l'index droits, 10 jours. — A l'usine Desurmont, Lucienne Bostoen, 30 ans, eucaleuse, à Roubaix, effort musculaire de la région pectorale gauche, 10 jours. — Même usine, Clémentine Ivins, 42 ans, doubleuse, à Roubaix, rupture fibrillaires dorso-lombaires, 10 jours. — A la fonderie Delattre, Jules Vanacker, débardeur à Roubaix, effort du poignet gauche avec gonflement du pouce et ténosite, 12 jours.

A LA MUTUELLE WATTRELOSIENNE. — Une réunion à laquelle sont spécialement invités tous les Anciens Combattants de la Mutuelle Wattrelosienne, aura lieu au siège de la société, Café Desfontaines, le dimanche 15 juin à 16 heures. Des instructions leur seront données concernant le privilège qui leur accorde une subvention d'Etat de 30 à 60 % dans la limite du montant annuel des cotisations versées avant le 1er juillet à l'un des organismes mutualistes visés par le loi. Il ne sera pas envoyé de convocations aux membres de la mutuelle. La Caisse autonome de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la région du Nord de la France à laquelle a adhéré la Mutuelle Wattrelosienne donne également les mêmes avantages aux mutualistes anciens combattants.

ASSOCIATION DES VICTIMES DE L'ESPIERRE ET DE SES AFFLUENTS. — La Commission de l'Association, réunie au comité le 3 juin fait savoir à toue ses adhérents qu'ils peuvent et doivent déposer dans le plus bref délai, au siège de l'Association, leur